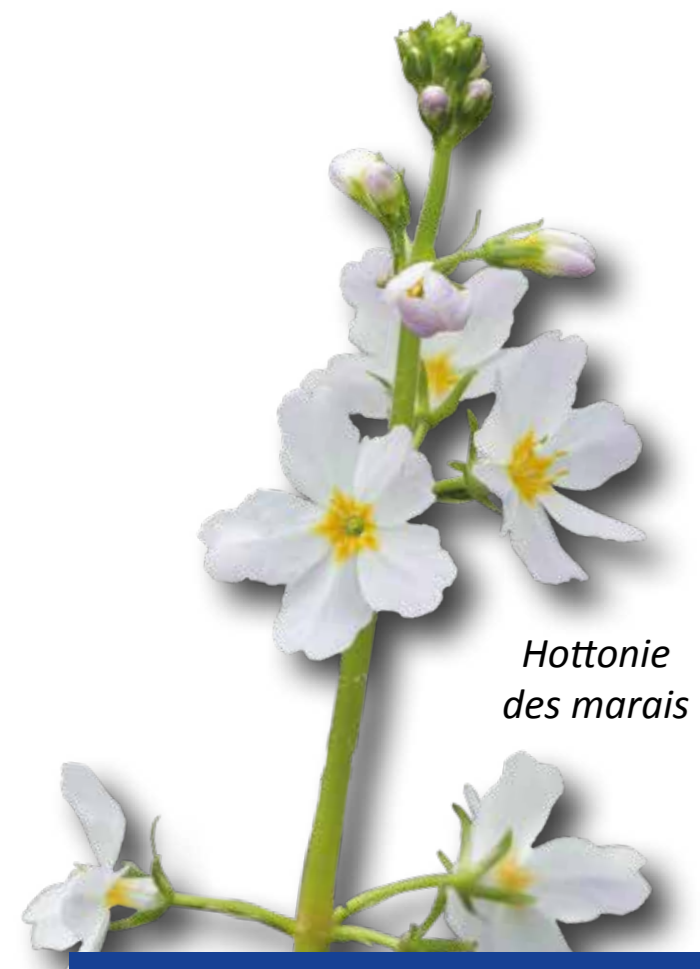


Travaux de restauration écologique de la réserve naturelle des Boucles de la Somme



W. Tourbières/Conseil départemental de la Somme

Durant les derniers siècles, les activités humaines ont eu de lourds impacts sur les tourbières de la vallée de la Somme. Drainage, extraction de tourbe, plantation de peupliers ou encore la cabanisation ont entraîné dans ce méandre de la Haute-Vallée de la Somme une perte importante de biodiversité mais également une altération des services rendus par ces zones humides si particulières. Depuis 2020, les Communes d'Etinehem-Méricourt et de Chipilly, le Conseil départemental de la Somme et le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France se sont associés pour mener un projet ambitieux de restaurer plus de 100 hectares de tourbières en bon état écologique et d'y créer une réserve naturelle pour préserver la tranquillité des espèces.



Hottonie des marais

Les objectifs du projet et les actions prévues

Rétablir des niveaux d'eau permettant la conservation et la formation de tourbe

Exemples d'actions : pose d'ouvrages de régulation des niveaux d'eau, comblement de drains.



Bouchage d'un drain par la mise en place d'un seuil afin de maintenir les niveaux d'eau dans le marais

Restaurer des roselières, des milieux tourbeux ouverts et des prairies humides

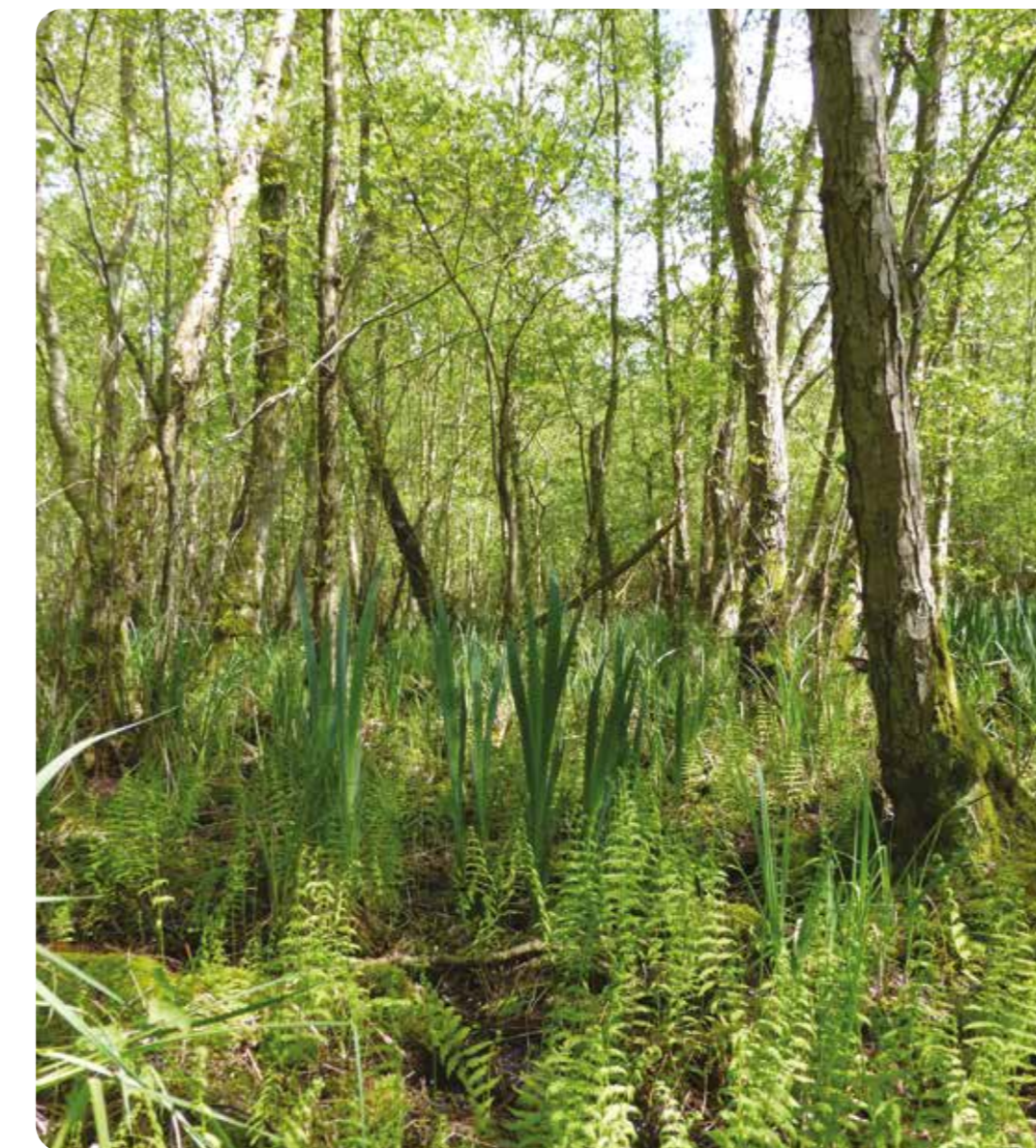
Exemples d'actions : décapage, déboisement, pose de clôtures, restauration d'une frayère à brochets. Confortement de berges.



Une jeune roselière après les travaux de décapage.

Conserver et restaurer des boisements naturels

Exemples d'actions : reconversion de peupleraie en boisement naturel, préservation des vieux boisements naturels. Concerne 13 hectares de boisements au total.



Préservation de vieux boisements humides.

Restaurer la qualité paysagère du site

Exemples d'actions : dépollution et démantèlement de l'ensemble des infrastructures liées aux activités humaines.



Démantèlement et évacuation d'un ancien cabanon.

Préserver la tranquillité des espèces

Exemples d'actions : réduction des usages au cœur du site.



Des espaces pour préserver la tranquillité de la faune et de la flore.



Merci les tourbières !

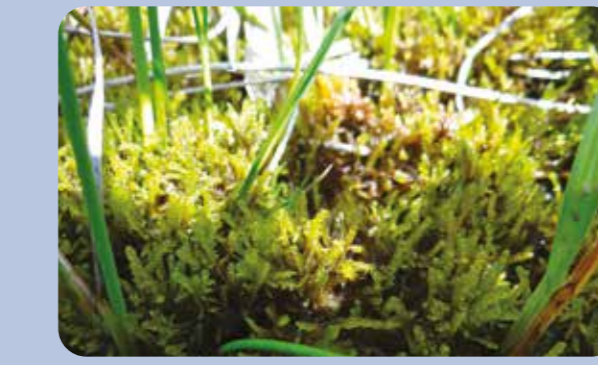
RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ



Les zones humides abritent 40% des espèces de la planète. Il s'agit d'espèces très particulières, comme des plantes carnivores.



RÉGULATION DES INONDATIONS ET CRUES



Les tourbières sont des éponges ! Elles filtrent les polluants et, grâce à leur grande capacité d'absorption, elles participent à la régulation des niveaux d'eau. Elles atténuent les impacts des inondations lors des grosses pluies et remontées de nappe et restituent de l'eau en période de sécheresse.

PUITS DE CARBONE

Les tourbières stockent depuis plusieurs milliers d'années de grandes quantités de carbone atmosphérique, en plus forte quantité que les forêts. Elles contribuent ainsi aux régulations climatiques.



ARCHIVES NATURELLES



La tourbe conserve des archives naturelles et des objets archéologiques qui renseignent sur l'évolution du climat et l'utilisation des milieux au cours des 10 000 dernières années.

Le projet en quelques chiffres

- 51** Soutien des niveaux d'eau sur 51 hectares.
- 6,5** Restauration de 16 hectares de prairies et pose de 6,5 kilomètres de clôtures.
- 70** hectares préservés des usages pour garantir la tranquillité des espèces.
- 1** frayère à brochets restaurée !
- 15000** Restauration de 4 hectares de milieux favorables à l'installation de roselières et de végétations tourbeuses, soit 15 000 m³ tassés.
- 6/7** Restauration de 6 hectares de boisements naturels et conservation de 7 hectares de boisements anciens.
- 20** Restauration de plus de 20 hectares de milieux ouverts (reconversion de peupleraies essentiellement).
- 80** Dépollution et démolition de l'ensemble des infrastructures anthropiques (plus de 80 !).



Maitrise d'ouvrage : Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France
Montant prévisionnel des travaux : 2,5 millions d'euros
Période de travaux : 2024 à 2026. Les travaux (hors démolition et désamiantage) seront réalisés entre les mois d'août et mars, hors des périodes de sensibilité écologique.
Partenaires financiers :



REJOIGNEZ LE CONSERVATOIRE
Découvrez + de 570 sites en Hauts-de-France

Adhérez en ligne : www.cen-hautsdefrance.org/adherer
 Le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France est membre du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels.

Pour tout renseignement sur le site, merci de contacter la commune ou le gestionnaire :
 Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France • Tél. 03 22 89 63 96 • www.cen-hautsdefrance.org